

# Archi'classe

Documents pour la classe. Bulletin n°6, septembre 2005.

## Automne-hiver 1944-45 : l'épuration dans les Basses-Alpes.

N° 6  
6 Septembre 1944

# Le Chant du Départ

Organe de Liaison  
des Francs-Tireurs et Partisans  
des Basses-Alpes

« L'Insurrection Nationale est inséparable de la Libération Nationale »  
Général DE GAULLE

« Et du Nord au Midi  
La trompette guerrière  
A sonné l'heure des combats »

## Rendons la Parole au Peuple de France

### EPURONS ! EPURONS !

N'est-ce point l'impression de tous les patriotes qu'en ces jours d'automne on air plus pur, débarrassé de la terreur boche et milicienne, débarrassé de cette vague empoisonnée de suspicion et de lâches dénonciations ? On se reprend à parler haut ! A rire, à vivre !

Hélas je crains que cette allégresse générale soit partagée par la toute milicienne et P.P.F. du sinistre Darmand. Ena aussi respirez plus librement, eux aussi se réjouissent.

Quand le magnin finit seul à mener courageusement la lutte à mort contre les traîtres, quand il tenait lieu à la fois de Tribunal Populaire et de Commission d'Épuration, nous envoyions en lui une dizaine de mouchards.

« Français vous avez le mémoire courte », nous répétait sans cesse le Maréchal-Défait. Quant à nous gens du magnin nous jurons à nos 100 000 frères de la Résistance, nous jurons à la France que nous n'oublierons pas !

Épurons ! Épurons ! Épurons !  
Aujourd'hui comme hier, plus qu'hier, pas de pitié pour les ven-

deux le nez dessous, font hardiment quelques pas devant leur porte, arborent un superbe brassard tricolore... et respirez plus librement que lorsque ils étaient sous le coup de la loi du magnin.

« Français vous avez le mémoire courte », nous répétait sans cesse le Maréchal-Défait. Quant à nous gens du magnin nous jurons à nos 100 000 frères de la Résistance, nous jurons à la France que nous n'oublierons pas !

Épurons ! Épurons ! Épurons !  
Aujourd'hui comme hier, plus qu'hier, pas de pitié pour les ven-

pas de pitié pour les ralliés de la dernière heure. Aujourd'hui plus qu'hier c'est aux épreuves de force et une lutte à mort.

La cinquième colonne de traîtres, de saboteurs, de vendus n'a pas déchanté. A Paris, notre Général DE GAULLE a failli tomber sous ses coups.

A Marseille et un peu partout des patriotes ont été abattus par des Schéististes camouflés, nos amis F. F. I. ont été mitraillés.

Attention ! la cinquième colonne a organisé à nouveau et complète. Elle compte et son premier objectif est de détruire les forces de la Résistance, de créer des discussions intestines,

(Suite à la 2<sup>e</sup> page)

**MORTS POUR QUE VIVE LA FRANCE**

**MERMOZ Maurice**, sous-lieutenant ; **TARZAN René**, **LEDY Jacques**, **NELONI Norihu**, soldats :

« Tous volontaires dans une patrouille de reconnaissance sont morts héroïquement en luttant contre un ennemi supérieur en nombre ».

**Cités à l'Ordre Régional F. T. P.**

## F. F. I... Présent !

### Contre le Banditisme

Paraît le 17 Août. — On les retrouve individuellement.

Organe des FTP des Basses-Alpes, AD 04-Per 522.

### Epurons ! Epurons !

(Suite de l'article de 1<sup>er</sup> page)

En abolissant la Résistance, elle abolit la France et son avenir, la France et son indépendance.

**UNION et VIGILANCE !** C'est le premier devoir du peuple de France.

**UNISSONS-NOUS !** Patriotes et F. F. I. derrière les nouveaux organismes de la République, faisons bloc. Dans leur tâche énorme d'épuration et d'organisation, les nouveaux responsables aux affaires du pays doivent se sentir soutenus par toute la population. Créons partout des Comités de Vigilance chargés de découvrir les vendus, les pilards les marchés-noir. Que toute la population accoure aux permanences des Comités de vigilance pour y apporter les renseignements nécessaires à l'épuration du pays. N'attendez pas que la justice vienne du ciel. Vous qui avez libéré le pays du boche, avez l'initiative et l'énergie de mettre de l'ordre dans la maison. Vous avez le droit à la parole. Parlez ! Agissez !

Exigez l'arrestation et la mise en jugement immédiats par les Comités locaux d'épuration de ceux et celles qui déshonorent et sabotent notre pays.

A Mort, en prison ou dans les camps de concentration les mal-

**Pour libérer la France !**

**Pour châtier les traîtres !**

**Pour un Gouvernement de votre choix !**

**FRO**

l'attente de toute espèce, les sabots de nos malheurs.

Pour que Vive la République, Ouvriers, anciens du magnin tous debout, tous

Faisons le serment de ne désarmer avant d'avoir vu notre jeune quatrième républicain, un avenir digne de nos ancêtres.

Pour faire une France libre, propre, forte, démocratique, souveraine,

**EPURONS !**

**EPURONS !**

Imp. Moderne — M...

**Allons au devant de la vie**

**Fête de la Jeunesse**

Cochin seraient considérés comme une gageure l'organisation



Photo S. de Sazo/Rapho in « Collection de l'Histoire, numéro spécial 1945 ».

Dossier réalisé par Magali Michot,  
Chargée d'action éducative et culturelle  
et  
André Masini, professeur agrégé  
d'Histoire-Géographie





# Qui est concerné ?

Nom et prénom : CAPPE  
Adresse : Hôtel du Casino à DIGNE  
Profession : Surveillant-chef de travaux  
Entreprise : Equipement National  
N° 18/22 (N° de la carte du Parti)

6 Octobre

4

TALON à retourner par le Secrétaire de Section au SECRETARIAT NATIONAL CORPORATIF — 10, Rue des Pyramides, PARIS.

Fédération : Basses-Alpes Section : DIGNE  
Nom et prénom : CAPPE  
Adresse : Hôtel du Casino à DIGNE  
Profession : Surveillant-chef de travaux  
Entreprise : Equipement National  
Signature :  
N° 18/22  
(N° de la carte du Parti)

Le Président  
de la Commission d'Épuration  
des Basses-Alpes à

DIGNE

à Monsieur l'Intendant de Police

DIGNE

AD 04-11 W 14

Veuillez nous faire parvenir d'urgence le double des listes que vous possédez des membres des organisations anti-nationales du département à savoir;

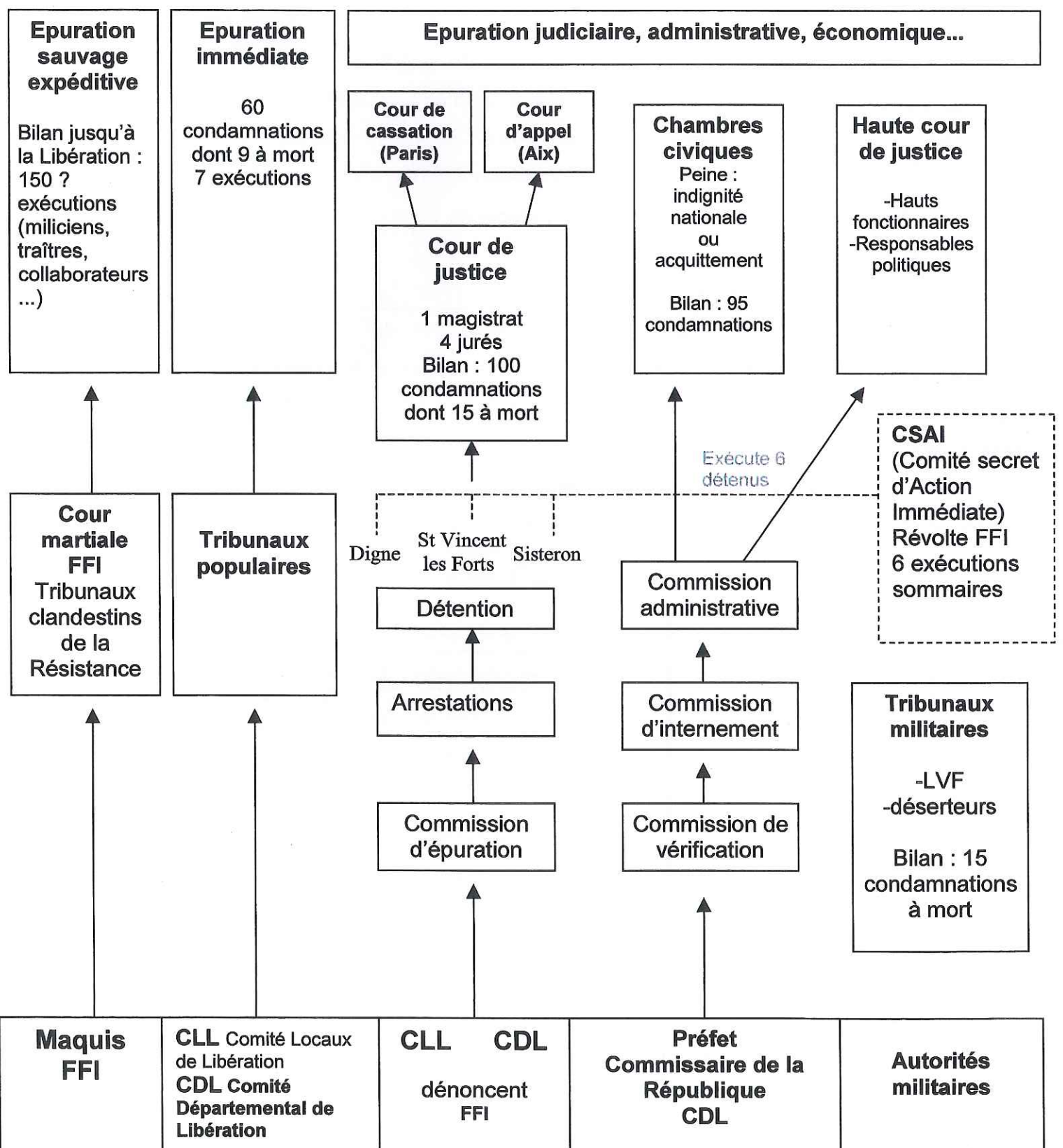
- 1°- S.O.L.
- 2°- MILICE (une liste de miliciens a été fournie au Parquet de la Cour de Justice sans nous avoir été communiquée)
- 3°- GROUPE COLLABORATION
- 4°- PHALANGE AFRICAINE
- 5°- MILICE ANTI-BOLCHEVIQUE
- 6°- LEGION TRICOLERE
- 7°- PARTI FRANCISTE
- 8°- RASSEMBLEMENT NATIONAL POPULAIRE
- 9°- COMITE OUVRIER DE SECOURS IMMEDIAT
- 10°- MOUVEMENT SOCIAL REVOLUTIONNAIRE
- 11°- PARTI POPULAIRE FRANÇAIS (ce dernier postérieurement au 1er Janvier 1942)
- 12°- JEUNESSE DE FRANCE ET D'OUTRE-MER

Vous voudrez bien indiquer pour chaque membre de ces organisations sa situation actuelle : exécuté, en fuite, arrêté, interné, en liberté etc;

Le Président  
de la Commission d'Épuration,

AD 04-11 W 14

# Qui épure ?



... Juin 1944

Août 1944

Septembre 1944

Octobre 1944

Nov-Décembre 1944



## Le bilan

Alors que le territoire n'est pas encore libéré, la punition des traîtres devient nécessaire pour beaucoup de Français. Dès mars 1942, les journaux de la presse clandestine publiaient des listes de personnes à abattre. A la veille du Débarquement, on estime à 2500 le nombre de personnes passées par les armes de la Résistance. Répression mêlée aux règlements de compte et vengeance, la première vague d'épuration émane d'un mouvement populaire qui échappe aux autorités. Au total, environ 9400 personnes auraient fait les frais de cette justice expéditive.

D'abord spontanée et menée au coeur même des combats, l'épuration s'organise au fur et à mesure de la libération progressive du territoire. Le gouvernement provisoire met rapidement en place les instances nécessaires à une justice équitable et contrôlée. Des cours de justice sont instituées dans chaque département pour juger les collaborateurs. 308125 dossiers donnèrent lieu à des poursuites. Sur 7037 condamnations à mort, 1500 à 1600 personnes furent exécutées. Nombreux ceux qui furent condamnés à des peines de prison, de travaux forcés, à la dégradation nationale. Environ 25000 personnes furent acquittées sur 125000 jugées.

### AVIS

*Un Tribunal Populaire a jugé les traîtres suivants, agents de l'ennemi :*

HASSEM. tortionnaire de la Gestapo à Digne.  
 COLETTE, indicatrice » »  
 ALMANZOR Claudine, indicatrice de la Gestapo.  
 POMPILLE de Puget-Thénier, agent »  
 PAITONQUE F., de » » »  
 FREMIET Louis, d'Entrevaux, milicien  
 BLANC, de Mison, milicien  
 ROMANO, de Valensole, dénonciateur, à Gestapo  
 ROUGIER, de Castellane, agent de la »  
 VERBITZKY, de St-André » »  
 SARTORIO, de Riez » »  
 MUZY, de Peyruis, indicateur de la »  
 ESTAY, » » »  
 MATHIEU, de Le Vernet, agent de la »  
 MATHIEU (épouse) » » »  
 ALPHAND » » »  
 DERBEZ, » milicien  
 JULOT, région de Forcalquier, piller de ferme  
 X. . . . » » agent de la Gestapo  
 Femme X. » » » »

*Reconnus coupables de crime envers la Patrie, ils ont été condamnés à la peine de mort. Le jugement a été exécuté par fusillade.*

Le Comité Militaire Régional  
des F.I.P.

JUIN 1944

### La Justice du Peuple passe !

Le Tribunal populaire de Digne a jugé le 29 août les nommés :

PROST Jean, interprète à la Kommandantur.

SICARD, agent de la Gestapo, accusé de haute trahison.

Ils ont été condamnés à mort. L'exécution a eu lieu par fusillade.

#### A SISTERON

CANU Constant de Sisteron, pris en flagrant délit de pillage dans les ruines de la malheureuse cité, et d'autre part convaincu d'assassinat, a été condamné à mort et exécuté par fusillade.

Partout les tribunaux populaires

doivent poursuivre sans faiblesse leur travail d'épuration.

Leur œuvre n'est pas une œuvre de vengeance, mais une œuvre de justice. C'est pour que la France vive qu'ils châtient les traîtres et les indignes, qu'ils sévissent contre les affameurs et les hommes du marché noir. Ils ne doivent se laisser aller à aucune faiblesse.

**FRAPPONS FORT ! FRAPPONS JUSTE !**

**FRAPPONS VITE !**

**FRAPPONS PARTOUT !**

Il faut que, sans retard, sur toute la France, s'étende la Justice du Peuple !

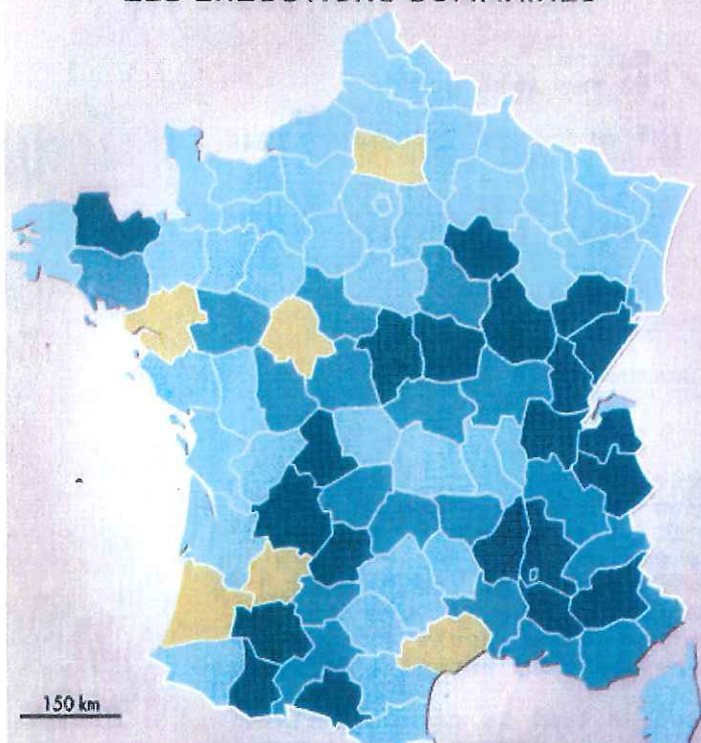
Extrait *Chant du départ*, journal clandestin des FTP, 1<sup>er</sup> septembre 1944, AD 04-Per 522.

Extrait du *Chant du départ*, 1<sup>er</sup> juillet 1944, AD 04-Per 522.



# ÉPURATION EXPÉDITIVE ET JUSTICE LÉGALE EN FRANCE

## LES EXÉCUTIONS SOMMAIRES



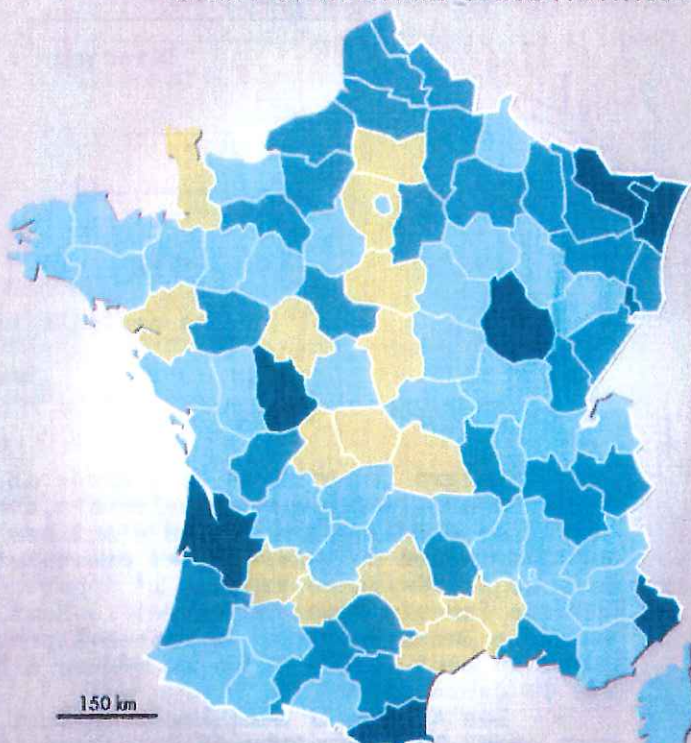
Taux d'exécutions sommaires, en %

■ plus de 0,044   ■ de 0,022 à 0,044   ■ moins de 0,022

■ Absence de données

Source : Fabrice Virgili, *La France «virile» : des femmes tondues à la Libération*, Payot, Paris, 2000.

## UNE POPULATION SANCTIONNÉE



Part de la population sanctionnée, en %

■ plus de 0,42   ■ de 0,21\* à 0,42   ■ moins de 0,21\*

■ Absence de données

\* 0,21% moyenne calculée sur 75 départements à partir de l'enquête du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale sur la répression de la collaboration à la Libération

Les Basses-Alpes sont parmi les départements les plus touchés par les exécutions sommaires ; alors que l'épuration légale a été d'une relative clémence. La présence forte de maquis nombreux et organisés explique en partie la précocité et la vigueur de l'épuration.

## PRINCIPES DE L'ÉPURATION :

Impitoyables avec les traîtres, — pitoyables envers les faibles — humains envers ceux qui ont pu se tromper...

Nous ne sommes pas les successeurs des valets de Vichy et des brutes de Berlin... Nous sommes les continuateurs de la grande tradition républicaine et démocratique qui après quatre ans d'asservissement veut redonner à la France sa liberté sereine et son magnifique prestige...

**Max JUVENAL.**

*Président du C.D.L. des B.-d-R.*



# L'épuration dans les Basses-Alpes : « bain de sang » ou « bonne blague » ?

- PAROLES FRANÇAISE -

Directeur : A. Mutter  
62, rue Ampère 62

Paris  
(N° du Samedi 19 Octobre 1946)

( )----- ( )

## LE BAIN DE SANG

### Une nouvelle terreur

#### Les Basses-Alpes

Malgré les efforts de l'armée secrète pour constituer des Maquis (surtout sur le plateau de valensole, avec les débris de l'ancien vingtième bataillon de chasseurs replié à Antibes à Digne, et ceux des socialistes dans la région de Manosque, les communistes avaient pris peu à peu la direction de la résistance, grâce à l'apport des étrangers et des "nervis" de la cote (Maquis Pomet et Barret-le-Haut, de la montagne de Lure dans le triangle Drôme, Vaucluse et Basses-Alpes, entre Sederon, Sault et Banon: camps du haut Verdon et de la région d'Entrevaux, camp espagnol de la vallée du Jabron, etc...)

Les Allemands évacuèrent en fait presque tout le département, bien avant la Libération et les assassinats commis furent alors journaliers (certains commis par par "terroristes" comme les meurtriers des fils QUEYREL, boulangers à Château-Arnaud, d'Abbés à Marceux); entre juin et Aout il en eut une centaine de meurtriers.

Les communistes eurent aussi "la chance" de se voir débarrassés de leurs "amis" socialistes, groupés dans le C.D.L. clandestin, sous la direction du Manesquin Martin-Bret, qui, arrêté par les allemands à Oraison furent tous fusillés à Signes. Les circonstances de cette "trahison" n'ont jamais pu être établies, mais on doit dire que lorsque, peu après la Libération, le commissaire de Police mobile Stigny de Nice vint enquêter sur place, il fut mystérieusement... assassiné à Dabisse.

A la libération, les F.T.P. purent donc, à loisir, prendre la majorité du C.D.L. (avec Meyere, Dannemarie, leca, le très célèbre commandant Serge) et faire régner la terreur, en dirigeant localement l'épuration, (beaucoup à Manosque, Dubois à Forcalquier, cartier à Digne, etc...).

Les internements se multiplièrent: il avait encore, fin juin 1945, 180 internés hommes au fort de Saint-Vincent et femmes au camp de Reillanne, et 100 détenus en prisons, et ces chiffres sont énormes si l'on songe que le Département ne comptait que 70.000 habitants environ (un détenu sur 250 habitants en 1945). Ajoutez qu'à cela qu'il y avait eu plusieurs centaines de meurtriers.

Le 23 Aout à Digne, à la libération, un tribunal, dit "Populaire" jugea, en pleine nuit, à la seule lueur falote et sinistre des chandelles, la ville étant privée d'électricité, en quelques minutes, des gens arrêtés depuis quelques heures et qui furent fusillés aussitôt: un meribond batel, un demi fou Bre professeur Prost, une hystérique, la dame Philipon, (que quelque jours avant on voulait décorer pour sa conduite admirable lors du bombardement,)

L'ingénieur Sicard; de nombreuses condamnations aux Travaux Forcés et peine de mort par contumace aussi furent prononcées en quelques instants. 100 dossiers....

Pendant plusieurs mois, les scènes de violence furent fréquentes (meurtriers à Manosque "l'explosion" de la coopérative vinicole, exécution des deux internés, madame Orgias et l'arabe Kas à Saint-Vincent et du fils besaudun, extrait de force par les F.T.P. de la prison de Digne etc...)

Parmi les arrestations, de nombreuses étaient injustifiées, sauf du point de vue communiste, bien entendu (par exemple, celle de l'honnête notaire Berel, de Manosque, des inoffensifs chefs légionnaires Buffet Delmas, Prêve et Crac, du commissaire de Police de Manosque nauertz, des officiers Cesse et crémer, de l'interprète Hmens, et particulièrement celle de l'écrivain Gienon dont la vie fut longtemps en danger.

UN

Il nous fier autrement actuels. Alors héros crie qui ont été réclament, l' des Kollabo Vichy et de de ces trist vidus sont berté, mais leurs foncti nourris par

Ils sont la nonchala disants org laissent dor maines les

Il faut veut éviter justice et pables et

Extrait de des Basses du Mouve Libération (MLN), 5 AD 04-Pe

AD 11



R. SAVARY  
Villa "Emmy"  
Avenue de la Gare  
DIGNE

DIGNE, le 29 SEPTEMBRE 1944

CANDALE

difficile de quali-  
certains agissements  
que le sang de nos  
tice. Alors que ceux  
raqués et martyrisés  
uration et la punition  
teurs, des valets de  
Allemagne, combien  
et méprisables indi-  
on seulement en li-  
ont encore conservé  
s et sont payés et  
la IV<sup>me</sup> République.  
ouverts en cela par  
e complice des soi-  
es d'épuration qui  
ir pendant des se-  
ossiers des suspects.  
e cela cesse si on  
que le peuple fasse  
appe lui-même cou-  
mplices.

VARENNES.

la Résistance  
-Alpes, organe  
ent de  
Nationale  
octobre 1944,  
552.

*la liste des jurés a été dessinée par nous*

Mon cher Président et ami,

Je regrette de ne pouvoir assister ce soir à la réunion de la Commission d'épuration, étant retenu à la Mairie. Je le regrette d'autant plus que j'ai, chaque jour davantage, l'impression que l'épuration devient une bonne blague...

J'avais à ce sujet quelques observations à formuler.

Je crois savoir, en effet, que l'épuration de la Gendarmerie s'est faite sans nous, que des membres du C.D.L., - ce C.D.L. que l'on ne voit presque plus, - font parfois pression sur les chefs de service pour obtenir, sans notre avis, des avancements de fonctionnaires, que des salopards ne doivent leur tranquillité actuelle qu'à la protection de ceux des chefs F.F.I. qui tonitruent le plus pour réclamer l'épuration, que, enfin, - vous remarquerez que je passe sur le peu de succès de nos propositions, - enfin, suprême plaisanterie, la liste des jurés compte des gens dont on peut bien dire sans suspecter leur honorabilité qu'ils ne doivent leur situation qu'à la collaboration et qu'ils n'ont eu de contact avec la Résistance qu'au lendemain de la Libération.

En attendant que nous puissions discuter de tout cela, je vous prie instamment de vouloir bien, dès aujourd'hui, faire rayer mon nom de la liste des jurés, si toutefois il y figure.

Croyez, mon cher ami, à mes meilleurs sentiments.

EXTREME URGENT

04-  
V 13

PREFET BASSES-ALPES

à COMITE DEPARTEMENTAL LIBERATION BASSES-ALPES  
GARDE DES SCEAUX PARIS  
CONSEIL NATIONAL RESISTANCE PARIS  
COMMISSARIAT REGIONAL REPUBLIQUE MARSEILLE

XXXXXX  
XXXXXX

A la suite menaces de mort contre Cour de Justice et Avocats par Comité Secret d'Action Immédiate (sic) avocats DIGNE ont refusé plaider et offert démission si désignés d'office Stop De ce fait fonctionnement Cour de Justice est arrêté Stop Conséquences graves à prévoir Stop Pour sortir de l'impasse ainsi créée et considérant que Département des Basses-Alpes est situé dans zone des Armées Comité Départemental de Libération demande constitution immédiate Cour martiale qu'elle estime seul moyen de permettre à justice de suivre son cours

23 H.30/4/12/1944



# L'épuration et les femmes

*Copie*

Les crânes tondus se portent beaucoup, cette arrière-saison.

La mode n'est pas nouvelle. Ce qui est inédit, c'est que les têtes au double-zéro sont maintenant celles des donzelles qui ont prêté à l'occupant le concours de leur affection tarifée et que ce sont les militaires qui sont les acteurs et non plus les sujets résignés de l'opération de coiffure.

La sanction est dix fois méritée. Nous permettra-t-on d'ajouter cependant que le succès qu'elle obtient ne nous enthousiasme qu'à demi ? Il y a chez les badauds, chez les petites amies trop ravies des patientes une curiosité assez trouble, et ce qui s'épanouit là, c'est peut-être moins une satisfaction patriotique que des instincts peu avouables.

Tendons, tendons ! Mais nous avons mieux à faire que de nous presser en foule devant les photos qui représentent en entretien galant des habillés de vert et des gamines sans pudeur. Qu'il nous suffise de savoir que justice a été faite et travaillons, sans perdre notre temps en clabaudages, à panser les plaies du pays.

*Le Sans-Culotte,*

*La Liberté des Basses-Alpes,*  
9 septembre 1944, AD 04-Per  
613.

La Commission d'épuration du Comité Départemental de Libération de Digne a décidé de adopter le principe de ne pas inquiéter les femmes qui ont travaillé pour les Allemands, car il faudrait inquiéter tous les industriels qui n'étaient pas poussés par le besoin de manger et qui ont gagné beaucoup d'argent en travaillant pour l'ennemi.

Celles qui ont eu des rapports plus intimes avec les Allemands sont repressibles, mais c'est leur conscience et l'opinion publique qui, seuls sont juges de leur conduite.

Celles dont l'activité a été nuisible à la Résistance doivent être châtiées, mais il faut ne les arrêter que lorsqu'il y aura au moins un commencement de preuve de leur acte malfaisant.

Le Comité d'épuration décide que soient relâchées :

Melle	Paulette	<input type="text"/>
Melle	Jeanne	<input type="text"/>
Melle	Armande	<input type="text"/>

Elles devront se présenter immédiatement à la Commission d'épuration à la Préfecture.

AD 04-11 W 13

Témoignages sur les femmes tondues à la Libération à Digne (collectés par Guy Reymond, Archives communales, Digne-les-Bains) :

« Aliette ..... (Digne 1923), fille de Léon ... . Tondu sur le boulevard Gassendi. On avait trouvé à l'Ermitage une photo où elle posait avec un officier allemand. La photo sera affichée au siège du journal *La Marseillaise* (sur le boulevard Gassendi) et j'y ai monté la garde, armé d'une Sten, car le fiancé d'Aliette ....., dépité, voulait faire sauter le local. »



Droits réservés.



e n'étais pas à Marseille ; j'étais à Digne. Sur le boulevard Gassendi j'ai vu qu'on tondait. Elles étaient assises sur des chaises. Des hommes leur coupent les cheveux pour pas qu'elles se débattent pendant qu'un autre les tondait. Tout un tas de monde.

Après qu'elles avaient couché avec les Allemands, avec les Miliciens. [Les hommes ont dit « *Tondez-les, tondez-les !* ». [...] Elles étaient jeunes, dix-neuf, vingt ans, les plus vieilles, plus malignes, avaient dû se cacher pour éviter d'être









**COMITÉ RÉGIONAL**

DE

**LIBÉRATION DU CINÉMA FRANÇAIS**

36, LA CANEBIÈRE  
MARSEILLE

TÉL. COLBERT 67-82

MARSEILLE, LE 14 Mars 1945

Monsieur le Président de la  
Commission Permanente d'Épuration des B.A.

D I G N E (Basses-Alpes)

Monsieur le Président,

Par notre lettre du 12 Février dernier, nous vous avons adressé une liste des membres de notre corporation habitant dans votre département, pour lesquels, nous vous demandions de nous faire savoir au plus tôt si certains d'entr'eux étaient inscrits, soit à la gestapo, P.P.F., Milice, groupe collaboration, S.O.L.

N'ayant reçu aucune réponse et procédant actuellement à leur épuration, nous vous serions très obligés de bien vouloir nous fixer par retour du courrier.

D'avance nous vous en remercions, et, vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos vifs sentiments patriotiques.



AD 04-11 W 14

## L'épuration intellectuelle

Cette épuration des esprits et des consciences a en priorité concerné la presse : 900 journaux ayant continué de paraître sous l'Occupation seront supprimés. Dans les Basses-Alpes, le *Petit Marseillais*, le *Petit Provençal*, le *Journal des Basses-Alpes* disparaissent.

Sur le plan littéraire, le Comité National des Ecrivains (CNE) contrôlé par les communistes Aragon et Eluard dresse une liste noire où l'on retrouve Brasillach, Maurras, Suarez, Montherlant, Cocteau, Giono...

Dans le milieu du spectacle et du cinéma, Guitry, Fresnay, Maurice Chevallier, Yvonne Printemps, Tino Rossi, Georges Guétary et Mistinguet... firent partie des 140 artistes sanctionnés.

Giono bénéficiera d'un non-lieu après avoir prouvé qu'il avait caché à son domicile des réfractaires du STO, des Israélites et un membre du PC allemand recherché par la Gestapo.

Cartouche du  
*Manosquin*,  
hebdomadaire local  
du Parti  
Communiste, 21  
octobre 1944, AD  
04-Per 537.

TINO ROSSI délaisse sa légendaire guitare pour être accompagné au violon... il ne lui suffisait pas de chanter. Il va danser maintenant...



## L'épuration dans les Basses-Alpes

*« En ce temps-là, pour ne pas châtier les coupables, on maltraitait les filles. On alla même jusqu'à les tondre... ». Paul Eluard*

Dans notre département en novembre 1944, on fit pire... une femme condamnée à mort par le Tribunal populaire, qui attendait la décision de la Cour de Cassation que ses défenseurs avaient saisie, fut sortie de sa cellule à Digne par les membres surexcités d'un Comité Secret d'Action Immédiate et exécutée avec un codétenu dans le lit de la Bléone, devant une foule nombreuse et satisfaite... Certains dirent après qu'elle était enceinte de quelques mois !

L'épuration, cette épuration est sans aucun doute un des épisodes de l'histoire récente de notre pays, qui suscite les débats les plus âpres et que depuis peu les historiens défrichent sans retenue.

Autour de la Libération, c'est une véritable guerre franco-française qui s'est déroulée, et ses excès : exécutions sommaires sanglantes, procès iniques, expéditions punitives, règlements de comptes, cortèges haineux répondant aux atrocités miliciennes et aux trahisons pro-nazies ont souvent servi aux tenants de la droite extrême, nostalgique de Vichy, pour déconsidérer la Résistance. Les combattants des maquis et de la lutte clandestine étant alors assimilés pour mieux les déshonorer à des « résistants de la vingt-cinquième heure » avec pour seul brevet de patriotisme ce zèle purificateur de l'épuration sauvage.

A l'opposé, les communistes et leurs compagnons de route favorables à une épuration radicale souvent commencée sous l'occupation allemande, pour préparer une France nouvelle, ont considéré que seuls « des lampistes ont payé des compromissions sans conséquence ».

L'affaire Papon (secrétaire de Préfecture à l'époque et plus tard ministre de la République) justifiant a posteriori pour eux la thèse selon laquelle les collaborateurs notoires, mais haut placés ou économiquement puissants, ont été peu inquiétés ou rapidement blanchis.

Pourtant comme on peut le voir dans ce dossier d'Archi'classe, l'épuration et particulièrement dans notre département n'a pas été « une mascarade destinée à endormir les naïfs », ni a contrario « une épouvantable boucherie » couvrant la France de charniers du « résistancialisme ».

Elle a, malgré des controverses, relativement bien rempli ses fonctions de régulation politique et sociale, même si le mythe gaullo-communiste d'une France majoritairement résistante a longtemps masqué dans le département, comme ailleurs, de profondes et terribles luttes de pouvoir !